

Paris, le 22 mars 2023

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Résultats annuels 2022

Le Conseil d'administration de la société Carpinienne de Participations s'est réuni le 22 mars 2023 afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ils ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation¹ compte-tenu des prévisions établies pour les douze prochains mois qui font apparaître une situation de trésorerie de Carpinienne de Participations compatible avec ses charges d'exploitation prévisionnelles.

Les principaux postes du bilan et du compte de résultat se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2022
Capitaux propres	(3,99)	(19,90)
Actif immobilisé net	15,39	0,01
Résultat courant avant IS	(15,08)	(15,91)
Résultat net	(15,08)	(15,91)

Diligences d'audit effectuées, rapport d'audit relatif à la certification en cours d'émission.

Au 31 décembre 2022, la valeur d'utilité déterminée pour l'action Casino s'établit à 43,31 €, induisant une valeur négative de l'actif net réévalué de Foncière Euris. En conséquence, une dépréciation complémentaire de 14,34 M€ a été enregistrée dans les comptes de Carpinienne de Participations au 31 décembre 2022, ramenant à zéro la valeur comptable des titres Foncière Euris détenus par Carpinienne de Participations. Le dividende de Foncière Euris au titre de l'exercice 2018 qui n'avait pas pu être payé suite à l'ouverture de la procédure de sauvegarde a été intégralement déprécié compte-tenu de la valeur négative de l'actif net réévalué de Foncière Euris (soit une dépréciation de 1,04 M€ dans les comptes 2022).

La valeur d'utilité est le résultat l'application des méthodes comptables. Les dépréciations sur titres et sur avances qui en découlent pourront varier significativement en fonction de l'évolution future des paramètres suivis et notamment au fur et à mesure de l'évolution des plans de sauvegarde de Rallye et Foncière Euris.

Les Conseils d'administration de Rallye et de ses sociétés mères ont pris acte des résultats annoncés par Casino pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de la cession par Casino, en vue d'accélérer son propre désendettement, de 18,8 % du capital d'Assai pour un montant de 723,2 M€. Rallye et ses sociétés mères attirent l'attention des investisseurs sur le fait que les plans de sauvegarde dépendent principalement de la capacité de Casino à distribuer des dividendes suffisants, dont le principe et le quantum dépendront de la situation financière de Casino, de la réalisation de son plan stratégique et notamment de son plan de cession. Rallye et ses sociétés mères considèrent donc que le facteur de risque lié à la mise en œuvre des plans de sauvegarde est accru.

Rallye et ses sociétés mères vont se rapprocher de leurs créanciers afin d'examiner les possibilités et les modalités éventuelles d'aménagement de leurs plans de sauvegarde.

Le résultat net 2022 de la société Carpinienne de Participations est une perte de 15,91 M€ contre une perte de 15,08 M€ en 2021. Il intègre les dépréciations mentionnées ci-dessus (14,34 M€ sur les titres Foncière Euris et 1,04 M€ sur le dividende Foncière Euris à recevoir) et des charges d'intérêt pour 0,45 M€.

L'actif immobilisé de la société Carpinienne de Participations comprend des actions Foncière Euris pour un montant comptable brut de 29,01 M€, intégralement déprécié au 31 décembre 2022. À titre d'information, sur la seule base du cours de Bourse de Foncière Euris au 31 décembre 2022, soit 5,45 €, la valorisation boursière de ces titres serait de 2,78 M€.

Il est rappelé que la société Carpinienne de Participations est tenue, au plus tard à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024, de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié de son capital ou, à défaut de procéder à la réduction de ce dernier.

¹ L'annexe des comptes annuels précisera qu'il existe une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de Carpinienne de Participations liée *in fine* à la capacité de Casino de distribuer des dividendes suffisants et/ou la possibilité de modification des plans de sauvegarde de Rallye et ses sociétés mères d'ici l'échéance de février 2025.

Contact :

M. Didier Lévêque

Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00

Email : contact-sacp@euris.fr

<http://www.carpinienne-de-participations.fr>

Disclaimer

Ce communiqué de presse a été préparé uniquement à titre informatif et ne constitue pas, et ne saurait être considéré comme une sollicitation ou une offre pour la vente ou l'achat de valeurs mobilières ou d'instruments financiers. De même, il ne constitue pas et ne saurait être considéré comme un conseil en investissement. Il n'a, à aucun égard, de liens avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques de tout destinataire. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie en ce qui concerne l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans le présent communiqué. Il ne constitue pas et ne saurait être considéré par les destinataires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce communiqué peuvent être modifiées sans préavis.